



1101737201

DATE DEPOT :	2011-02-23
NUMERO DE DEPOT :	2011R017778
N° GESTION :	2009B03147
N° SIREN :	510489503
DENOMINATION :	A WORLD FOR US
ADRESSE :	17 rue des 5 Diamants 75013 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/12/30
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
NATURE D'ACTE :	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

PE 30/12/10 ST
OS —

A WORLD FOR US
Société par actions simplifiée
au capital de 11 000 €
Siège social : 17 rue des 5 Diamants
75013 PARIS
RCS PARIS B 510 489 503



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 DECEMBRE 2010

0813147

L'an deux mille dix,
Et le trente décembre, à dix heures,

Les associés de la société A WORLD FOR US se sont réunis en assemblée générale, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Stéphane DELORME préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Henri-Gérard MORLAYE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater que tous les associés sont présents.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau :

- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais fixés par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la rémunération du Président,
- Fixation de la rémunération d'un associé,
- Modifications des statuts suite à la modification de la répartition du capital social.

Le président donne lecture de son rapport.

SD 117

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Après divers échanges de vue et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération de Monsieur Stéphane DELORME :

- En sa qualité de Président, à un montant brut mensuel de 800 €.
 - En sa qualité de Directeur Commercial lié à la société par un contrat de louage de services, à un montant brut mensuel de 3 000 €.
- Et ce, à compter du 1^{er} janvier 2011.

En sa qualité de Directeur Commercial, Monsieur Stéphane DELORME rendra compte au Comité stratégique de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération brute mensuelle de Monsieur Henri-Gérard MORLAYE, associé, en sa qualité de Directeur Technique lié à la société par un contrat de louage de services, à un montant brut mensuel de 2 450 €, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Monsieur Henri-Gérard MORLAYE rendra compte au Président et au Comité stratégique de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 17 des statuts qui sera libellé de la façon suivante :

« En cas de défaillance du Président, les associés représentant au moins 50 % des droits de vote, pourront procéder à la convocation de l'assemblée générale. »

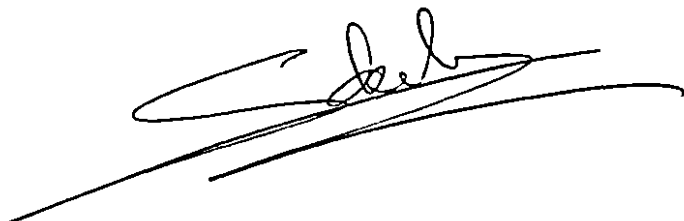
L'assemblée générale décide de supprimer purement et simplement les articles 28 et 29 des statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le bureau de l'assemblée.

Le Président
Monsieur Stéphane DELORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Stéphane DELORME, written over a horizontal line.

Le secrétaire
Monsieur Henri-Gérard MORLAYE

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Henri-Gérard MORLAYE, written over a horizontal line.